

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 941 rapportant une mesure d'expulsion .

n° 941

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 juillet 1953

Numéro JO

n° 11 du 01/09/1953

Date du numéro

1 septembre 1953

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des Etrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

**Vu** l'arrêté n° 1095 du 27 septembre 1947, expulsant Daher Mohamed du Territoire de la Côte Française des Somalis sur proposition du Commandant de Cercle de Djibouti,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— L'arrêté n° 1095 du 27 septembre 1947 susvisé, est rapporté en ce qui concerne : Daher Mohamed, Somali Gadaboursi Djibril Yonis, né vers 1922 à Zeila (Somaliland), fils de Mohamed Ali et de Fatma Abdi.

#### Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, N. SADOUL.**